

## L'apparence au travail au prisme des images



Finale nationale du concours des Meilleurs Apprentis de France : cuisine froide ©David Desaleux

**Appel à propositions d'articles pour le n° 13 de la revue *Images du travail, Travail des images*  
(sortie prévue en septembre 2022)**

Numéro coordonné par Michèle Dupré et Anne Monjaret

Si les travaux en sciences humaines et sociales ne manquent pas sur les vêtements de travail et au travail, ils restent le plus souvent éclatés et ne font pas l'objet d'une réflexion en soi, en dehors de quelques publications somme toute récentes (notamment Francequin, 2008 ; Villelongue, 2011 ; Barbier et al, 2016 ; Rennes, Lemarchant et Bernard, 2019). Nous observons cependant un intérêt croissant pour la thématique qui dépasse la sphère universitaire et scientifique. En effet, trois expositions de l'automne 2020, l'une en Italie et les deux autres en France le démontrent, chacune s'emparant de la question de manière différente : la première a exposé des photographies montrant différents types de vêtements de travail portés dans des contextes et des secteurs professionnels variés, la deuxième s'est focalisée sur le bleu de travail et la troisième s'est attachée à présenter des « Vêtements

Modèles » dont le bleu de travail<sup>1</sup>. Ainsi, le vêtement de/au travail est un objet à la mode quand il n'est de mode.

L'histoire, la sociologie, l'anthropologie en ont fait un objet d'étude à part entière. Les photographes sont un certain nombre et depuis de longues dates à s'attacher aux hommes et femmes au travail, fixant des instants, réalisant des portraits ou des photos de groupes captant les corps et par là les vêtements portés. Il arrive que pour mener à bien leurs travaux, chercheur.e.s et photographes collaborent (Hersant, Baron, Le Tirant, 2013).

Il en est ainsi des personnes impliquées dans le programme de recherche collectif CRAVAT<sup>2</sup> mené depuis 2018 au sein de l'équipe TIPO du Centre Max Weber à Lyon. Ce programme a pour objet le vêtement au travail, traité, non de manière synchronique ou diachronique pour en comprendre les évolutions, mais comme un analyseur qui cristallise des normes et des contraintes (sociales, institutionnelles, juridiques), une division du travail, des parcours dans la carrière, des interactions au travail ou encore des esthétiques<sup>3</sup>.

Ouvert aux disciplines des SHS, ce numéro poursuit et élargit le questionnement initié notamment par ce groupe de recherche en se penchant sur l'apparence au travail au prisme des images.

Nous proposons ici de nous attacher à une acception large du travail, à savoir toutes les activités conduites dans les différents secteurs d'activité, publics ou privés : secteur primaire (agriculture, pêche, mines, forêts), secteur secondaire (industries manufacturières, construction), secteur tertiaire (services marchands et non marchands).

En choisissant de traiter des apparences au travail, nous souhaitons élargir la thématique au-delà du vêtement au travail lui-même. Cette perspective permet – nous semble-t-il – de prendre en considération la manière dont l'acteur social utilise son corps, l'habille, le pare, le protège et joue ainsi sur son paraître et des tendances (Goffman, 1973 ; Le Breton, 2018 ; Bartholeyns et al., 2015). Nous n'incluons cependant pas ici l'apparence corporelle au sens d'apparence physique (poids, taille et look<sup>4</sup>), insistant plutôt sur la tenue vestimentaire étendue qui « répond à des modalités symboliques d'organisation sous l'égide de l'appartenance sociale et culturelle de l'acteur. Celles-ci sont provisoires, largement dépendantes des effets de mode. » (Le Breton, 2018, p. 96). Les apparences au travail deviennent une entrée pour comprendre les manières d'être au travail comme en dehors du travail d'ailleurs. Il ne s'agit pas de se restreindre aux usages vestimentaires de travail au sein de l'activité professionnelle mais de prendre en compte aussi ceux en dehors du travail. De plus, nous souhaitons dans ce numéro que soit bien opérée la distinction entre vêtements de travail (uniformes, équipement de protection individuel, tenues vestimentaires liées aux

---

<sup>1</sup> L'exposition « Uniform – into the work/out of the work – workwear in the images of 44 photographers » à Bologne au MAST - Manifattura di Arti, sperimentazione e tecnologia, Arts, Expérience and Technology – 25/1-20/9/2020 ; L'exposition « Bleu de travail » à l'initiative de l'association « Le Non Lieu », inaugurée le 18/09/2020 à Roubaix et qui s'est accompagnée d'une journée d'étude aux archives nationales du monde du travail. L'exposition « Vêtements Modèles » présenté au Mucem entre 29/06 et le 06/12/2020.

<sup>2</sup> CRAVAT = Consortium de Recherche Autour du Vêtement Au Travail. Le consortium de recherche se compose de sociologues et une ingénieure images du Centre Max Weber – UMR 5283 (équipe TIPO - Travail, Institutions, Professions, Organisations), des juristes du CERCRIID (CEntre de Recherches CRItiques sur le Droit - UMR 5137) et un photographe indépendant David Desaleux.

<sup>3</sup> Ces composantes du travail sont étudiées à travers des terrains de recherche situés dans le secteur public comme dans le secteur privé, dans l'industrie ou l'artisanat. L'approche juridique associée permet de mieux cerner les effets des aspects normatifs et institutionnels du travail. Enfin, ce programme accorde une place centrale à la photographie, afin de rendre visibles, pour le milieu académique, mais aussi pour un public plus large, les différentes facettes du travail que le vêtement permet de décrypter.

<sup>4</sup> « L'apparence physique – poids, taille et look – constitue pour les jeunes le motif principal des formes d'ostracisme dont ils se plaignent. » (Galland, 2006, p.151).

différentes activités) et vêtements au travail ; ce dernier terme élargit le regard aux vêtements de ville portés au travail et les apparences au travail qui au-delà de la tenue vestimentaire va prendre en compte d'autres éléments qui viennent compléter le vêtement de travail ou au travail.

L'apparence renvoie en outre au travail des images, au propre et au figuré, et en cela, il nous a semblé pertinent d'articuler à la fois apparence et images, de saisir leur interrelation. D'une part, il pourra être intéressant de réfléchir sur l'apparence au travail comme un travail sur l'image de soi. Dans quel jeu social prend-elle toute sa place ? D'autre part, il importera de croiser la thématique de l'apparence au travail avec celle des images qu'elles soient fixes ou animées et d'interroger la manière dont elles ont été produites, utilisées, valorisées, diffusées autant par les enquêté.e.s que par les chercheur.e.s pour parler des apparences au travail. Qui met en image ? D'où viennent ces images ? (entreprise, salarié.e, chercheur.e). Comment l'apparence resurgit sur un terrain ? Comment devient-elle un objet à part entière ?

Ce numéro vise à interroger l'apparence à partir d'une analyse des images, à approcher le vêtement au travail par l'image. Dans cette perspective, nous encourageons chacun et chacune à bien expliciter les conditions de leur enquête comme leur approche méthodologique. Ces images aux multiples origines sont des données d'enquête qu'il faut questionner. Est-ce que les chercheur.e.s font leurs images, utilisent un corpus, font appel à des photographes ou cinéastes, à l'instar de l'équipe du programme CRAVAT, qui explorent les conditions de réalisation et d'interprétation des images produites sur ces recherches pour comprendre le rôle qu'elles jouent dans la recherche collective.

Ni la photographie ni le film ne sont à considérer comme de simples illustrations et peuvent se penser dans l'articulation avec le texte. Articuler texte et images permet « de préciser le sens des données visuelles utilisées par le chercheur et de restituer leur contexte de production, condition fondamentale d'un usage scientifique des images » (Chauvin, Reix, 2015, p. 35). Notons bien que les images servant à la démonstration devront de préférence être reproduites dans l'article. La Revue *Images du travail, Travail des images* (ITTI) étant électronique, elle permet la valorisation de tous ces supports. L'auteur.e devra toutefois s'assurer de la disposition des droits d'utilisation et de diffusion.

## **Les axes**

À travers l'étude du vêtement au travail au prisme des images, il s'agit donc de comprendre autrement les mondes du travail contemporain (la pluralité des normes, les rapports des individus aux déterminants socio-professionnels, les changements à l'œuvre dans tel groupe professionnel, voire les mutations du travail elles-mêmes) et la manière dont le vêtement de travail peut en rendre compte, rendre visibles scènes et coulisses de ces mondes.

Trois axes peuvent être dégagés, chacune des propositions d'articles pour ce numéro thématique pourront s'inscrire dans l'un d'entre eux :

### **Axe 1**

**Règles, normes et transgressions : comment les images rendent compte de la relation à l'organisation et à l'institution ?**

Les règles et normes, comme les transgressions qui peuvent par réaction en découler, traduisent différents types de relations à l'organisation et à l'institution de travail. Les apparences et les vêtements au travail répondent parfois à des règles imposées par les organisations de travail (règlement intérieur, règles de sécurité et d'hygiène, codes de bonnes pratiques des syndicats professionnels). C'est le cas dans la chimie pour les opérateurs qui

travaillent au plus près de la matière ou encore dans le secteur de la cuisine mais aussi de la danse. Apparences et vêtements au travail renvoient aussi à des normes développées dans les collectifs de travail qui ont pu changer au cours du temps, s'affranchissant parfois, selon les secteurs d'activités, d'un certain formalisme. Nous songeons par exemple aux journalistes du *Monde*, décrits par Eugénie Saitta Lavoisier (2005), qui abandonnent dans les années 1990 le costume cravate « pour un libre arbitre dans le choix vestimentaire ».

Par ailleurs, ces tenues, masculines comme féminines, et les logos qu'elles arborent souvent, participent d'une « identité visuelle » (Heilbrunn, 2006, p. 4), de l'image que l'entreprise donne d'elle-même à ses salarié.e.s, aux personnes avec lesquelles elle collabore, aux publics qu'elle cible. Servant à promouvoir l'entreprise, elles sont des outils marketing, notamment imagées, qui donnent à voir sa notoriété, son rang dans la chaîne de valeur considérée et surtout qui permettent de la reconnaître sans autre discours. La diffusion de ces représentations sur des supports variés (affiches, journaux ou films internes, circulaire ou encore presse nationale, réseaux sociaux, etc.) aide également à partager une certaine idée des métiers exercés en son sein.

Cet axe vise donc d'une part, à cerner les contraintes imposées sur les tenues au travail en fonction des activités exercées, mais aussi les libertés que les individus ou les groupes s'arrogent à la marge pour changer d'apparence, créer une image de soi dans leurs relations aux autres et à l'entreprise. L'axe vise d'autre part, à documenter les images produites par l'entreprise elle-même pour signifier des appartenances, autant qu'à explorer le rôle que ces images peuvent avoir pour résoudre un conflit associé aux contournements voire aux transgressions des règles concernant le port des vêtements de travail.

## **Axe 2**

### **Des pratiques et des langages : comment les images aident à structurer les collectifs ?**

Dans cet axe, pourra être abordée la manière dont les collectifs vont se servir des apparences au travail pour construire des images du métier, de la profession, de l'action syndicale et comment les images en retour vont pouvoir être utilisées comme médias porteurs de revendications ou d'actions collectives.

Les mises en scènes vont être ainsi pensées pour démontrer l'appartenance à un groupe professionnel. Les accessoires ne seront alors pas des ajouts aux tenues vestimentaires, mais des ingrédients forts d'un langage qui vise la reconnaissance professionnelle par les pairs. Nous songeons par exemple aux bottes et torsos nus des jeunes archéologues décrits par Marc-Antoine Kaeser (2018) et à leurs manières de poser sur les photographies, qui deviennent un outil pour affirmer leur intégration à ce milieu de l'archéologie. Nous nous souvenons aussi de ces jeunes ouvriers, rencontrés sur nos terrains d'enquête, fiers de poser avec leurs équipements de protection, dans leur univers de travail, images qui, une fois exposées dans un lieu collectif (vestiaires, salles de repas), font montre de l'insertion dans le groupe.

Les collectifs peuvent produire également des images qui, en jouant avec le vêtement au travail, portent des revendications sur les conditions de travail. Nous pensons par exemple au calendrier des ouvriers de l'usine Chaffoteaux et Maury photographiés dévêtus de leur tenue de travail, dans des « boîtes vides », idiomatique figuratif simple et efficace, pour signifier leur désaccord avec la fermeture annoncée de leur entreprise (« boîte »). Ou bien à ces chauffeurs de bus nantais qui, opposés à l'interdiction de la direction de porter des bermudas malgré la canicule, se présentent au travail en jupes, retournant à leur profit les assignations genrées.

Ces actions revendicatives usent sans conteste du pouvoir de l'image et des réseaux sociaux pour diffuser leurs actions bien au-delà de la sphère du travail. Le langage iconographique révèle ici sa supériorité immédiate par sa capacité à capter les regards.

Enfin, certains costumes, comme les déguisements des couturières lors de la Sainte-Catherine, leur fête patronale (Monjaret, 2015), permettent en des occasions particulières de créer un positionnement à part qui autorise la prise de parole. En ces occasions, les prises de vue photographiques encouragent le groupe à des jeux de scènes qui explicitent dans un langage de dérision leur ressentiment.

Apparences, vêtements de/au travail et images seront donc examinés dans leurs rapports mutuels comme des langages à part entière au service de stratégies plurielles à analyser.

### **Axe 3**

#### **Des traces et des héritages : comment les portraits individuels ou collectifs au travail prennent sens dans le hors travail au fil du temps ?**

Nous nous intéresserons ici aux archives visuelles qui permettent de traiter de l'apparence au travail hors champ de l'activité proprement dite dans le temps long de l'histoire de l'entreprise comme de l'histoire familiale. L'accent sera mis sur les rôles et les sens conférés à ces images d'archives dans le temps présent.

Que conservons-nous comme trace d'un passé professionnel de nos aînés ? des photographies ? des films ? Où les trouvons-nous ? Exposés sur des murs ou visionnés en famille, gardés dans des albums de famille ou en vrac dans des boîtes à bobines et à diapositives ou encore dans un fonds de musée. Que nous apprennent ces sources sur l'habillement des hommes et des femmes au travail et hors travail (Bard, 2007), sur les apparences selon le contexte, sur les variations genrées, sur les variantes saisonnières ou circonstancielles, sur les tendances vestimentaires autant que sur les différences de classe sociale ?

La galerie de portrait des patrons, à la posture et à la mise impeccables, ancre l'entreprise dans un passé qui se combine parfois avec celui d'une famille. Elle devient la mise en scène de la transmission d'un patrimoine de génération en génération.

Comment les générations actuelles s'emparent de tous ces héritages ? Et pourquoi faire ? Que provoquent en nous les images du grand-père paysan, artisan, marin ou ouvrier, d'une grand-mère paysanne, couturière ou vendeuse ? À quoi servent ces évocations d'un passé professionnel familial ? Nous pensons à l'expérience de Victor Doyen, qui se met à se passionner pour le bleu de travail au point d'en devenir un collectionneur et finit par amorcer une « quête d'identité » familiale à partir des photographies retrouvées montrant les tenues que ses aïeux portaient. Victor Doyen dit s'habiller d'une mémoire en s'appropriant l'histoire de sa famille<sup>5</sup>. D'autres expériences méritent sans doute d'être revisitées.

Nous pouvons aussi évoquer les retournements dans l'histoire que représente la récupération de cette histoire ouvrière par la mode qui, en s'inspirant d'anciens vêtements de travail pour créer de nouvelles collections, joue de ces apparences à l'instar de cette phrase extraite du site de présentation d'une marque de vêtements professionnels : « Avec Héritage, on entre dans l'univers du gentleman workwear. ».

---

<sup>5</sup> Journée d'études Bleu de travail 5/8 - V. Doyen « Collectionner les vêtements de travail anciens » - association Non lieu, ANMT- 18 septembre 2020.  
[https://www.youtube.com/watch?v=tWXtmLLpiLY&list=PLTzTB8UujbbzOHqXNJLPtzx\\_Wei\\_Kxy0L&index=5](https://www.youtube.com/watch?v=tWXtmLLpiLY&list=PLTzTB8UujbbzOHqXNJLPtzx_Wei_Kxy0L&index=5)

Cet axe cherche donc à interroger la manière dont les familles, mais aussi les professionnels s'emparent des mémoires du travail à travers celles des apparences, et ce à partir des sources visuelles privées ou publiques.

### **Références bibliographiques citées**

- Barbier P. et al. (2016), « Vêtement », in Rennes J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*. Paris, La Découverte, p. 659-669.
- Bard C. (2007), « Les photographies de famille commentées : une source sur l'habillement dans les classes populaires », *Apparence(s)* n°1, [Online].
- Bartholeyns et al. (2015), « Apparences », in Gauvard C. et Sirinelli J-F (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses universitaires de France (Quadrige), p. 23-24.
- Chauvin P.-M. et Reix F. (2015), « Sociologies visuelles. Histoire et pistes de recherche », *L'Année Sociologique*, vol. 65, p. 15-41.
- Francequin G. (2008), *Le vêtement de travail, une deuxième peau*, Toulouse, ÉRÈS.
- Goffman E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne, T1 : La présentation de soi*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Galland O. (2006), « Jeunes : les stigmatisations de l'apparence », *Économie Et Statistique*, n° 393-394, p.150-183.
- Heilbrunn B. (2006), *Le Logo*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?).
- Kaerer M.-A. (2018), « Torses nus et bottes en caoutchouc. Une histoire de l'archéologie à travers l'évolution de l'habillement des fouilleurs », in Garufo F. et Morerod J-D (dir.), *Laurent Tissot. Une passion loin des sentiers battus*, Neuchâtel, Éditions Alphil - Presses universitaires suisses, p. 303-318.
- Le Breton D. (2018), *La sociologie du corps*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?).
- Hersant G., Baron E. et Le Tirant D. (2013), *Pose travail*, Heule (Belgique), Édition Snoeck.
- Monjaret A. (2015), « Jour de fête pour les midinettes. L'envers de la Sainte-Catherine : les normes derrière la dérision festive », In Manuel Charpy (dir.), *Modes pratiques. Revue d'histoire du vêtement & de la mode* « Normes et transgressions », n° 1, p. 70-95.
- Rennes J., Lemarchant C. et Bernard L. (dir.) (2019), « Habits de travail », *Travail, genre et sociétés*, vol. 41, n°1.
- Saitta Lavoisier E. (2005), « Le Monde, vingt ans après », *Réseaux*, vol. 131, n° 3, p. 189-225.
- Villelongue M. (dir.) (2011), *S'habiller pour travailler*, Lyon, Éditions Lyonnaises d'Art et d'histoire

### **Modalités de soumission des propositions**

Nous attendons des propositions qui s'emparent des termes de cet appel et permettent ainsi d'entamer collectivement cette réflexion.

Dans un premier temps, sont attendues pour le **19 avril 2021** des propositions d'articles de 3000 signes, rédigées uniquement en français ou en anglais. Dans ce texte d'intention, devront être formulés clairement l'axe dans lequel s'inscrit le projet, le sujet de la recherche (avec le titre provisoire), la problématique, la méthodologie déployée et les résultats.

Les propositions doivent être adressées simultanément à :

- Michèle Dupré, sociologue du travail, chercheuse, Centre Max Weber - Équipe TIPO :  
michele.dupre@msh-lse.fr

- Anne Monjaret, ethnologue, directrice de recherche - CNRS, IIAC (CNRS-EHESS) :  
anne.monjaret@ehess.fr
- Rédaction de la revue : imagesdutravail@gmail.com

La réponse faisant suite à l'examen des propositions sera donnée **courant mai**. La date de remise des articles rédigés en français (d'une longueur de 30 000 à 50.000 signes maximum) à partir des propositions qui seront retenues est fixée au **15 septembre 2021**. Cette première acceptation ne vaut pas pour un accord définitif. Chaque article sera soumis à une double évaluation en aveugle.